

# Aide-mémoire

## Aide vacances Reka



### Offre

#### **Vacances pour les familles à faible revenu : profitez de l'offre Reka**

La Caisse suisse de voyage (Reka) est un acteur majeur dans le domaine des vacances familiales. En partenariat avec la Fondation Reka pour l'aide aux vacances, elle offre à **1'000 familles à faible revenu**, qu'elles soient monoparentales ou non, l'opportunité de partir en vacances **presque gratuitement**.

Grâce au soutien du **Secours d'hiver**, les familles bénéficient d'une meilleure chance que leur demande soit prise en compte (les places étant limitées, il est recommandé de réserver à l'avance).

#### **Les offres disponibles :**

- 1. Séjour dans un village ou un appartement de vacances Reka en Suisse :**
  - Une semaine complète, incluant le voyage aller-retour en transports publics.
  - Prestations supplémentaires attractives disponibles selon les lieux.
- 2. Séjour dans une auberge de jeunesse familiale :**
  - Une semaine avec demi-pension, voyage aller-retour en transports publics.
  - Chambre familiale (douches et toilettes généralement à l'étage).
  - Réductions supplémentaires disponibles sur place.

#### **Conditions d'admission :**

- Familles ou familles monoparentales avec au moins **un enfant âgé de moins de 16 ans au moment des vacances**.
- Les familles monoparentales peuvent inscrire une personne accompagnante.

#### **Informations utiles :**

Pour finaliser votre réservation, nous aurons besoin des **dates de naissance de toutes les personnes inscrites** (pour la taxe de séjour et la carte d'hôte).

- **Détails des offres et conditions de participation :**  
[www.reka-aide-vacances.ch/notre-offre](http://www.reka-aide-vacances.ch/notre-offre)
- **Destinations et informations sur les lieux de vacances :**  
[www.reka.ch](http://www.reka.ch)

## Marche à suivre

Pour bénéficier de cette offre, il est nécessaire de transmettre :

1. Le formulaire « **Demande de soutien** » complété.
2. Toutes les **pièces justificatives** attestant de la situation financière du demandeur.
3. Le formulaire « **Aide vacances Reka** » dûment rempli.

Ces documents doivent être envoyés au **Secours d'hiver du canton de résidence du demandeur**.

## Conditions de l'offre

- Une semaine dans un **village ou appartement de vacances Reka en Suisse**, comprenant :
  - Hébergement.
  - Voyage aller-retour en transports publics.
- **OU** une semaine dans une **auberge de jeunesse familiale**, incluant :
  - Demi-pension.
  - Voyage aller-retour en transports publics.

### Coût pour la famille : 200 CHF

(Ce montant sera directement facturé par la Fondation Reka pour l'aide aux vacances).

## Nouveauté 2024

- **Jeunes de 16 à 18 ans :**  
Ces jeunes ne sont plus considérés comme des accompagnateurs, mais peuvent être inscrits comme les autres enfants. **Cependant, leurs frais de voyage ne seront pas pris en charge.**
- **Tickets de transports publics pour les parents :**  
Dès cette année, des tickets de transports publics sont à nouveau mis à disposition des parents.
- **Carte Junior pour les enfants de 6 à 16 ans :**  
Pour l'achat de la carte Junior, les familles recevront une **Reka-Card**.

Zürich, novembre 2024